

COMPTE RENDU Réunion CA du 11 Mai 2016

Membres CA	Présents	Absents	Pouvoirs		
Fabien Adelin	X				
Olivier Binet	X				
Boris Chapelle	X				
Pierre-Antoine Coutant	X				
François de Morant		X	P.A. Coutant		
Amaury de Nexon	X				
Vincent Goujon	X				
Jean-Marc L Hotel	X				
Jean Pierre Laforce		X			
Thierry Lebon		X	M. Massiani		
Éric Lonni	X				
Vincent Magnier		X	E. Lonni		
Denis Martin		X	M. Planchard		
Marie Massiani	X				
Martine Planchard	X				
Laurent Poirier	X				
André Rigaut		X	V. Goujon		
Raphaël Sohier		X	M. Massiani		
Eric Tisserand	X				
Yves Capus	X		INVITE		

12 PRESENTS ET 6 POUVOIRS du CA

- Relecture des statuts et étude de son adaptation pour 2016 (Lonni) :

Nous allons faire un groupe de travail sur les statuts à revoir.

Nous allons les relire et légiférer :

Ex : Les pouvoirs par mail, les convocations à l'AG, les membres ne peuvent pas être actuellement dans plusieurs départements.

Groupe de travail validé: Eric Lonni, Olivier Binet, Raphaël Sohier et Vincent Magnier.

- Site AFSI 2ème version

et Composition de la commission internet (Lonni) :

D'ici 15 jours Eric va voir la méthodologie du nouveau site avec François de Morant et Thomas Peiniau qui rentre dans la Commission internet.

Présentation au CA le 22 juin prochain.

- Mise en place d'un modérateur du site internet (L'Hotel) :

C'est le forum qui a besoin d'1 modérateur pas le site.

C'était William Flageollet qui s'en occupait.

Le forum est indépendant et tout le monde peut y écrire mais sous la responsabilité de l'auteur. On surveille : Vincent et J.M.

- Buffet Partenaires (Le Vacon et M. Casang) le 6 juin :

Les partenaires n'ont pas encore tous répondu.

Martine lance un Doodle pour la présence des membres.

Secrétariat :

Bigca@afsi.eu est l'adresse CA élargie avec M. Casang, David Rit et Olivier Le Vacon pour qu'ils puissent suivre.

L'adresse CA sert toujours mais juste pour les membres du CA.

Tout le CA doit avoir accès à internet avec Google drive. On va mettre l'agenda dessus. On va faire après la prochaine AG une petite réunion explicative pour les nouveaux entrants.

- Proposition concours (Capus) :

Yves veut proposer sur le site Facebook de l'Afsi un jeu concours ouvert à sa communauté FB. Il s'agit de trouver 5 photos d'illustration pour le site avec comme prix une adhésion gratuite : 1 photo par collègue.

Yves suggère d'offrir une petite machine type Nagra (valeur 500€).

Les présents au CA s'interrogent et proposent d'offrir des adhésions à l'AFSI.

L'idée du concours est retenue et le prochain CA va statuer après réflexion.

On lance un mail de discussion pour mettre au courant les absents (P.A. Coutant).

- Brocante (Capus) :

Yves ne s'en occupe plus. On va la programmer un samedi de septembre.

Il faut communiquer sur le site et trouver des bonnes volontés.

Voir Vincent pour envoyer le mail.

- Dossier subvention CNC:

Olivier Binet a besoin du récapitulatif des ateliers passés et ceux à venir et les bilans pour la demande de subvention au CNC.

Il fait le point avec E. Lonni.

- Un trésorier adjoint (Magnier) :

Il n'y a pas de volontaire pour le moment.

- Invitation collègue étranger à l'atelier (Magnier) :

A voir au prochain CA avec lui.

- Point sur les différents ateliers de Juin et ceux à venir :

Le 25 juin atelier musique n°2 et le 4 juin l'atelier PS.

- Adhésion commune LMA/AFSI à indiquer sur le site (Planchard) :

Il faut l'écrire sur le formulaire d'adhésion 20€ pour LMA et 70€ pour l'AFSI et le redire aux nouveaux membres.

- Organisation de l'atelier post synchro. Invitation LMA à organiser

C'est le 4 juin.

Eric Lonni va faire un formulaire spécial pour l'inscription des membres LMA. On les invite pour le buffet.

Bloquer le nombre de participants.

- Réunion sur la délocalisation (Eric Tisserand) :

- On a une réunion le 3 juin prochain sur les conclusions de la Commission Sussfeld au sujet de l'agrément.
- Eric et Raphaël ont vu l'avocat belge et il y a un problème de statuts.
- Les techniciens français sont considérés en Belgique comme des artistes. Il y a un problème de fiscalité si on travaille en Belgique.
- Il faut peut être trouver un avocat français pour le droit du travail français?
- Il faut faire le point avec François pour savoir si on continue avec l'avocat belge. Ça va coûter 4000€ pour la prochaine étape.
- Olivier propose de voir avec les autres associations si on se regroupe pour partager les frais.
- Les délocalisations tournent toujours autour de 35%.

Fin de la séance à 22h00 à La Fémis.

Martine Planchard

Secrétaire adjointe AFSI